

Avis de constitution

SOCIETE « NIMAGA COMPAGNIE SARL »

Siège ABIDJAN-TREICVILLE Quartier :APPOLO
Avenue 14 Rue 21, derrière la Banque Malienne de
solidarité, Lot 361, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/07/2024, et enregistrés au CEPICI le 22/07/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NIMAGA COMPAGNIE SARL »

Objet : Négoces ;
Echange, commerce ;
Commerce générale ;
Toutes prestations de services ;
Et tous autres travaux et prestations se
rattachant directement ou indirectement à l'objet social.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée.

Et plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes susceptibles d'en faciliter l'exécution ou le développement, notamment l'acquisition de brevets, licences, procédés de fabrication le cas échéant et marques de fabrique.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN-TREICVILLE Quartier :APPOLO
Avenue 14 Rue 21, derrière la Banque Malienne de

solidarité, Lot 361, Ilot 0

Dirigeant(s) M NIMAGA BENEFUO (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-07727 du 05/08/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°47273/GTCA/RC/2024 du 05/08/2024

